



FICHE D'UTILISATION

JOËLETTE



DESCRIPTION DU MATÉRIEL

La Joëlette comprend :

- Une assise (de 16" par 18");
- Un repose pied ;
- Un repose tête;
- Des poignées de poussée arrière (avec frein à main) et des poignées de direction avant;
- Des bretelles et ceintures de sécurité;
- Des poignées latérales;
- Des barres latérales de maintien / sécurité.



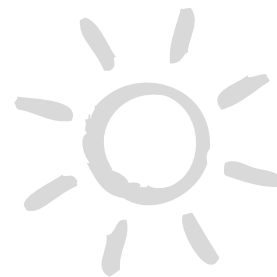
*Sac de transport, une fois la Joëlette pliée, dimensions de de 96cm/37" de long, 51cm/20" de haut et 61cm/24" de large.



CAPACITÉS PHYSIQUES REQUISES

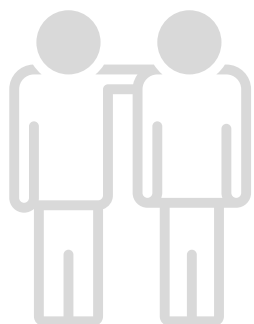
La Joëlette se pratique de manière non autonome (avec assistance), elle ne requiert aucune capacité physique particulière.

AJUSTEMENTS PHYSIQUES POSSIBLES



Inclinaison du dossier ajustable:

- Hauteur et inclinaison du repose pied ajustables;
- Entièrement pliable (rentre dans un coffre de voiture);
- Inclinaison et position du repose tête ajustables.



INCONVÉNIENTS

- L'utilisation de la Joëlette nécessite obligatoirement la participation active de deux accompagnateurs;
- La monoroue ne rend pas la Joëlette stable par elle-même. Une manipulation de la Joëlette est nécessaire pour assurer une station stable et permettre de prendre une pause ou d'effectuer un transfert;
- La joëlette pèse 27kg/60lb. Ce poids est à prendre en compte lors des phases de transport.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET D'UTILISATION DU MATÉRIEL

- Il est très fortement conseillé d'utiliser la ceinture et les bretelles de sécurité du fauteuil. Il est également possible d'utiliser des sangles ou ceintures supplémentaires au besoin;
- La Joëlette permet de franchir des obstacles difficiles, il est tout de même nécessaire de rester vigilant concernant le risque de chute et de blessures;
- Lors de l'utilisation de la Joëlette sur des chemins accidentés, il est recommandé de porter un casque;
- La manipulation pour le passage à la station stable doit être effectuée sur un terrain plat et sécuritaire.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ PRATIQUE EN PLEIN AIR

La pratique en plein air peut comporter des risques :

- Il est fortement recommandé d'être accompagné en tout temps;
- Avant votre activité, consultez les prévisions météorologiques et les conditions locales (état des sentiers, niveau d'eau des cours d'eau et des dangers de feux de forêt);
- Apportez de l'eau et de la nourriture même s'il s'agit d'une activité de quelques heures;



- Portez des vêtements appropriés;
- Assurez-vous du bon fonctionnement de l'équipement à utiliser lors de l'activité;
- Assurez-vous d'être en forme avant de débuter votre activité;
- Vérifiez le temps requis pour compléter votre activité;
- Assurez-vous de posséder un moyen de communiquer avec les secours en cas de besoin (téléphone, sifflet, lampe de poche) – Secours (911);
- Ne surestimez pas vos forces : choisissez vos itinéraires en fonction de votre condition physique.

EN CAS DE TEMPÉRATURE EXTRÊME

Certaines formes de handicap et notamment l'immobilisation d'un ou plusieurs membres, induisent des problématiques de thermorégulation :
(Ex : Sudation, circulation sanguine, etc.)

Ces problématiques peuvent accentuer les risques liés à la santé et impliquent des précautions spécifiques :

Chaleur extrême

- Risques accrus :
 - Malaise (induit par une difficulté de sudation / évacuation de la chaleur);
 - Signes : maux de tête, fatigue, vertiges;
 - Épuisement physique.
- Précautions :
 - Hydratation accrue;
 - Diminution du temps d'activité;
 - Effort progressif.



Froid extrême

- Risques accrus :
 - Hypothermie;
 - Lésions cutanées et gelures (risques important pour les membres immobilisés);
 - Diminution de la force et épuisement physique.
- Précautions :
 - Diminution du temps d'activité;
 - Prévoir des vêtements permettant bonne isolation thermique;
 - Vérifier régulièrement la température des membres immobilisés;
 - Prévoir des vêtements chauds pour le retour de l'activité.

